

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PRESATATION

DIMANCHE 01 SEPTEMBRE 2024

10H00

SALLE DES ASSOCIATIONS – LA CROIX BLANCHE

### I - Préambule par le Président : M. Frédéric FERNANDEZ

Le président souhaite le bonjour à toutes les personnes présentes et les remercie d'être venues. Aujourd'hui il s'agit d'une réunion de présentation du nouveau bureau et d'aborder les futurs projets

Composition du bureau :

- Vice-président : M. DARCHE Marc
- Secrétaire : M. SAINTIN Didier
- Trésorier : M. ARBONA Guillaume
- Membres : M. MEILLIER Alexy – M. MENEZES David – M. VIGNOLA Philippe – M. VINCENT Jeffrey – (M. BERBEL Benoît)
- 

### II - Chasse du petit gibier :

- **Le perdreau** : 2 lâchers ont été faits à 2 mois d'intervalle : 120 perdreaux (de 17 semaines) pour le premier lâcher et 120 perdreaux adultes gris et rouges pour le second lâcher,

Souhait du bureau : quantifier les perdreaux prélevés par les chasseurs. Pour cela il est rappelé que les perdreaux sont bagués au niveau des ailes, Il est demandé aux chasseurs de remettre de façon anonyme les bagues dans une boîte qui sera mise à la maison de la chasse. Sachant qu'une partie est tuée par les prédateurs, l'idée est de savoir s'il est utile de lâcher autant de perdreaux.

Le président expose que le prix total des perdreaux a coûté 2 000 euros : les adultes étant plus chers que ceux de 17 semaines.

Une question est posée sur la situation financière et sur la son utilisation future. Le trésorier explique que le bureau mise sur la transparence, tous les achats seront faits au nom de la société. Les dépenses feront l'objet de factures au nom de la société.

Idée de dépenses futures : le panneautage des réserves est à refaire. Toutes les dépenses seront présentées à la prochaine assemblée.

**Le faisan** : 5 lâchers sont prévus : un lâcher de 45 tous les mois. Le prochain est programmé pour l'ouverture. Si certaines personnes sont volontaires pour participer aux lâchers il leur est demandé de laisser leurs coordonnées sur un cahier qui est à disposition.

De la même façon que pour le perdreau il est demandé aux chasseurs de laisser un papier « anonyme » indiquant le nombre de faisans prélevés : l'idée étant de toujours de quantifier le gibier tué par les chasseurs. Il semble inutile de lâcher 200 faisans si 50 sont tués par le renard,

**Le lièvre** : certains souhaitent qu'il puisse être chassé le mercredi : la décision sera prise avec le

vote des chasseurs lors de la prochaine assemblée

Une proposition a été faite que sa chasse soit ouverte un mois plus tard et donc fermée un mois plus tard, ceci à cause de la chaleur, le mois de septembre étant parfois très chaud.

Après la fermeture, pour faire courir les chiens, restaurer « la chasse aux bâtons »

**Battue aux renards** : proposition d'en faire une tous les 15 jours (chasse aux chiens courants) Un groupe de 7 chasseurs minimum est requis.

Une question est posée de savoir s'il peut être chassé à l'affût hors période d'ouverture de la chasse et savoir s'il est considéré comme gibier - Les membres du bureau vont se renseigner afin d'apporter une réponse.

**Le Piégeage** : L'idée est d'avoir une personne agréée par commune : appel à volontaires pour passer l'examen. Stage formation 2 jours : jour 01 la réglementation – Jour 02 la pratique

L'achat de cages et pièges est envisagée : certaines qui existaient avec le précédent bureau ont disparu,

**Intervention de M. DE SOLAS**, piégeur agréé au niveau départemental

- Concernant le renard il est considéré comme un gibier pendant la période d'ouverture de la chasse,
- Concernant le blaireau : ne surtout pas le chasser : il est « protégé » : il peut seulement être piégé dans le cadre d'un prélèvement effectué en fonction de la zone où on se trouve.
- Il peut être tiré à l'affût avec le sac et le scellé fournis par la Fédération. A charge du tireur de donner l'endroit précis où il a été prélevé. Une somme de 30 euros est versée à la société par la Fédération pour chaque blaireau tué (le but étant de stopper la maladie),
- Les communes concernées par notre société sont en zone « Rouge » ils peuvent être piégés pour connaître le taux d'infection au niveau départemental,
- 13 cas de tuberculose ont été détectés sur les 248 blaireaux prélevés,
- Il rappelle que chaque société doit donner un sanglier aux services vétérinaires pour analyse,
- Total des piégés : plus de 8 000 ragondins – 6900 pies – 1460 renards –
- - pour la chasse à l'affût du renard : à partir du 1<sup>er</sup> juillet à condition d'avoir l'arrêté sur soi – L'arme doit être dans une housse pour se déplacer jusqu'au point choisi – les munitions doivent être séparées de l'arme pendant le transport,
- - Mise à disposition d'imprimés concernant les déclarations des dégâts causés par les prédateurs (ne concerne pas les dégâts causés par le grand gibier),
- La fouine n'est plus un nuisible : donc ne pas la tirer,

### III - Les battues

Une battue sera organisée à partir de l'ouverture tous les samedis : 1 samedi sur 2 chevreuil – 1 samedi sur 2 sanglier –

Ce qui va changer : il n'y aura plus de repas le midi. L'heure du rendez-vous le matin sera déclarée. Éventuellement il y aura sandwich au départ notamment pour les piqueux et au retour possibilité de faire un casse-croûte ensemble,

Depuis la mise en place du nouveau bureau il y a une meilleure communication avec les communes : lorsqu'il y aura une manifestation dans une commune, la battue se fera sur une des 2 autres communes,

Des journées « découvertes » sont parfois organisées dans les communes, l'idée est de peut-être y participer pour faire découvrir la chasse à ceux que cela intéresserait,

Pour la communication : création d'une page « Facebook », d'un groupe « whatsApp » - ces moyens de communication seront utilisés pour faire connaître la date de la prochaine assemblée – Il y aura toujours un affichage en mairie et dans la maison des chasseurs – La parution dans la presse, telle dans « le petit bleu » est aléatoire. Il y aura toujours communication par SMS.

Présence d'un garde particulier qui sera présent encore 2 ans,

Projet d'organiser un repas, normalement le dernier week-end du mois d'août,

FIN DE LA REUNION 11H30

SUIVIE DU VERRE DE L' AMITIE

PRESIDENT

FREDERIC FERNANDEZ